

Bienvenue à tous pour cette cérémonie des vœux 2026.

Bienvenue à vous tous pommeritains et Pommeritaines, Mme et Mr les conseillers départementaux : Anne Marie, Guillaume, Mmes et Mrs Les maires et élus des différentes communes de LAC

Bienvenue aux représentants de la brigade de gendarmerie de Bégard – Pontrieux, du corps des sapeurs-pompiers de notre caserne communale et aux représentants des associations.

C'est avec l'ensemble du Conseil Municipal, du Conseil Communal d'Action Sociale et les élus du Conseil Municipal des enfants que je vous accueille ce soir pour cette traditionnelle soirée des vœux. C'est toujours un moment important d'échange et de convivialité, auxquels nous sommes attachés.

Avant d'aborder les actions communales de l'année écoulée et les perspectives pour 2026, permettez-moi, comme j'en ai pris l'habitude, de prendre un peu de recul sur l'année écoulée au-delà de nos frontières communales.

2025 aura encore été une année contrastée, entre inquiétudes et motifs d'espérance. La situation internationale reste très tendue, avec une guerre en Ukraine qui s'enlise et des foyers de conflit persistants au Moyen-Orient qui fragilisent durablement la paix et nos démocraties.

Dans de nombreux pays, y compris en Europe, les tensions politiques, la défiance envers les institutions et la montée des extrêmes continuent de bousculer le débat public. Dans ce contexte, le rôle des citoyens et des institutions, chacun à son niveau est de défendre l'état de droit, de protéger les libertés, grâce à une justice et des médias indépendants mais aussi chacun d'entre nous doit réapprendre la patience, la réflexion, l'écoute et le respect de l'autre, pour que la démocratie reste un espace vivant et apaisé.

Sur le plan climatique, 2025 se classe parmi les années les plus chaudes jamais enregistrées en France, avec des épisodes répétés de fortes chaleurs, de sécheresse estivale et des feux de forêts d'une intensité inédite. Les experts nous rappellent que ces situations ne sont plus des exceptions, mais deviennent la nouvelle norme, ce qui impacte directement notre santé, nos modes de vie, l'agriculture et l'organisation de nos territoires.

Face à cela, il faut poursuivre les efforts de sobriété, d'adaptation et de transition énergétique, en prenant au sérieux les signaux envoyés par le climat sans pour autant sombrer dans la fatalité. Chacun à son échelle, du simple geste du quotidien jusqu'aux grands projets d'aménagement, peut contribuer à limiter les impacts et à mieux protéger les plus vulnérables.

Sur le plan national, autant 2024 célébrait les jeux olympiques, autant 2025 a été celle des jeux politiques avec là aussi les jeux d'été et ceux d'hiver Trêve de plaisanterie, il va falloir encore être courageux et optimiste ! la nouvelle année s'ouvre avec un gouvernement qui doit faire face à une situation budgétaire non résolue et à l'obligation de mieux maîtriser la dette publique, tout en préservant les services essentiels. Là encore, nous osons croire à la force du compromis et de la raison.

Dans cette période, alors que la scène nationale est en crise, le « local » reste un espace de compromis, d'expérimentations (budget participatif, concertations, projets de territoire) et souvent de gouvernance plus apaisée. Nos communes, notre communauté de communes Leff Armor, notre département des Côtes d'Armor et notre région Bretagne restent les piliers du service public de proximité et assurent, pour une large part, l'investissement qui soutient l'activité économique et la cohésion sociale : via le financement des écoles, des infrastructures locales, de la mobilité, de l'eau des déchets, de la transition écologique...Il est essentiel que l'État entende la voix des territoires, reconnaisse la réalité du terrain et accompagne durablement les communes, plutôt que de reporter sur elles la charge des ajustements budgétaires. (nous nous ne pouvons pas dépenser plus que nos recettes, notre budget doit être équilibré , c'est la règle d'Or ! l'état, lui s'en exonère et reporte la charge de son déficit sur les collectivité)

Revenons à Pommerit Le Vicomte, où malgré ce contexte parfois inquiétant, de nombreux projets ont vu le jour et améliorent concrètement notre cadre de vie. En avril dernier, Pommerit Le Vicomte s'est d'ailleurs vu, récompensé pour sa dynamique de projet par l'état, puisque nous avons été retenus « Villages d'Avenir ». Cette distinction se décline par la mise à disposition d'une coordinatrice de projet dédiée qui va nous aider à mettre en musique deux projets : le premier est la rénovation énergétique de la Salle Socio-culturelle (isolation thermique et nouveau système de

chauffage) et le second sera l'aménagement d'un parc autour de l'EHPAD afin d'en faire un lieu de loisir et de détente pour tous. Le travail a déjà commencé et perdurera sur une période de 18 mois. Il comprendra des phases de concertation publique, d'études, de scénarios chiffrés et de recherche de financements dédiés.

En attendant, nous vous proposons de revenir sur ce qui a fait l'actualité municipale en 2025 et nous allons comme d'habitude développer cette présentation à plusieurs voix. Nous entendrons ainsi : Anne Bellegou, adjointe à la communication, aux ressources humaines et au développement économique ; Gilles Bars, 1^{er} adjoint, en charge de la voirie ; David Le Querriou, adjoint en charge des travaux ; Daniel CABIOCH QUEMENER, Vice-président du CCAS et délégué à la gestion de l'EHPAD, Louenne Levacher, élue au CME et Valérie Ropers déléguée à Leff Armor Communauté. Chacun d'entre eux va relater les réalisations et perspectives sur les différents champs d'actions que nous avons investis :

Je vous laisse en compagnie de Anne Bellegou, qui va revenir sur nos actions en termes d'attractivité et de maintien des services :

Pommerit Le Vicomte est une commune où il fait bon vivre, notre population poursuit sa dynamique positive, nous comptons : 1890 hbts et 21 naissances sur l'année 2025 ! Du côté urbanisme nous avons enregistré, 18 PC dont 9 constructions de maisons neuves, 23 maisons vendues sur la commune et 6 terrains vendus pour la construction.

La première phase du lotissement Liorzh an Ti est en cours d'achèvement : TAH est en pleine réalisation de 3 logements : 2T4 et 1T3. Il reste un lot à la vente sur cette partie, mais la deuxième phase qui donne sur Hent Kerhelo est ouverte pour 12 lots, 4 sont déjà réservés. La commune fait face à un problème de vacances et de délabrement de plusieurs immeubles situés dans le centre-bourg. Ces biens privés échappent largement à l'action directe de la municipalité, qui dispose de peu de moyens pour contraindre les propriétaires à engager des travaux. Une étude, en lien avec LAC permettra néanmoins d'analyser certains immeubles en difficulté sur le territoire. Dix adresses de l'intercommunalité bénéficieront d'un suivi et d'un accompagnement spécialisés, dont deux situées chez nous. Après désignation d'un opérateur par

Leff Armor Communauté, ces bâtiments vont prochainement faire l'objet d'un accompagnement juridique et technique pour favoriser leur réhabilitation.

Je laisserai Valérie Ropers, vous évoquer le futur PLUiH, qui donnera prochainement les zones à urbaniser sur la commune.

L'activité au sein de la Maison de Santé bat son plein ! Après la déception liée aux désistements des 2 médecins début 2025, nous avons le plaisir d'accueillir le Dr Baduel qui vient rejoindre la Dr Lozahic comme médecin généraliste. L'équipe autour d'eux s'étoffe encore avec une nouvelle psychomotricienne, une diététicienne et une ostéopathe. Cette présence médicale est un véritable atout pour notre commune, mais nous sommes toujours en veille permanente pour l'améliorer, d'ailleurs un cabinet pour un 3ème médecin est toujours disponible pour la conforter.

L'accueil des familles sur une commune comme la nôtre est essentiel. Nous menons un projet de MAM sur le local de l'ancien cabinet vétérinaire, rue Mézennes, depuis 3 ans déjà. Nous pensons pouvoir présenter un projet auprès de la CAF courant mars prochain, en collaboration avec 2 Assistantes Maternelles. Ce projet sera complémentaire de l'offre déjà présente sur la commune, beaucoup de professionnels de la petite enfance vont bientôt prendre leur retraite et les modes de garde sur la commune sont importants à préserver tout comme nos écoles.

Notre engagement auprès de nos artisans et commerçants poursuit également cette volonté d'attractivité, comme lors de l'accompagnement financier suite aux travaux d'aménagements du bourg. L'arrivée de nouveaux commerçants et artisans sur cette année 2025, en est l'un des meilleurs résultats.

Je cède la parole à Gilles BARS, 1^{er} adjoint, qui va revenir sur les aménagements et la sécurisation des mobilités sur la commune :

L'an passé, nous étions entre deux périodes de travaux sur la commune, en 2025, notre commune a franchi une étape importante avec les travaux d'aménagement de l'axe traversant qu'est la RD32. Ces réalisations ont permis de sécuriser les déplacements de toutes et tous, de ralentir la circulation et d'améliorer durablement la qualité de notre voirie, tout en mettant en valeur notre belle architecture rurale et en rendant le centre-bourg plus attractif et

convivial. Ce projet est le vôtre : grâce aux réunions publiques, à vos remarques et à une information régulière, nous avons pu construire des aménagements qui répondent vraiment à vos attentes. Nous avons aussi fait le choix d'une démarche écologique exemplaire, en favorisant la gestion durable des eaux pluviales, la végétalisation des espaces publics et l'utilisation de matériaux locaux, pour réduire notre empreinte environnementale et affirmer notre identité. Les cheminements piétons élargis, le mobilier urbain, les plantations et l'ensemble des nouveaux aménagements offrent aujourd'hui un cadre de vie plus sûr, plus agréable et plus accueillant pour les habitants comme pour les visiteurs. Enfin, cet investissement important a été conduit avec sérieux et responsabilité, en mobilisant toutes les aides possibles, notamment la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, c'est-à-dire l'état) et l'intégralité de notre contrat de territoire avec le Département). Ce qui nous permet de préserver l'équilibre financier de la commune.

Nous avons eu l'occasion de le faire lors de l'inauguration en octobre dernier mais nous renouvelons nos remerciements aux riverains, artisans et commerçants.

Notre programme de renouvellement de voirie communales a concerné les routes de St Callac et Lan Guevelan. Nous avons également procédé au renouvellement des caniveaux déchaussés des rues de Brest et de la Corderie.

Le déploiement de la fibre est réalisé sur la commune, sauf dans certains quartiers qui ont pris du retard. Le coût de ce déploiement est en partie répercuté à la commune. Les efforts de tous sont demandés pour continuer d'entretenir ce réseau, notamment en termes d'entretien du bocage le long des routes : les délais et les coûts de réparation seront sûrement importants, donc mieux vaut prévenir....

Pour donner suite au nouvel adressage, nous avons pu terminer le travail de la signalétique notamment en campagne. Celle-ci arbore la charte graphique du logo et permet de redynamiser et rajeunir nos anciens panneaux. Au total, c'est 180 panneaux, 43 plaques de rues. Nous avons choisi d'alléger le nombre de réglettes, en réalisant des panneaux diagrammatiques. Certains restent encore à installer et viendront compléter le dispositif, les plaques du bourg seront également prochainement posées

Je laisse la parole à David LE QUERRIOU qui va vous parler de l'entretien du patrimoine et des bâtiments communaux

La commune a un patrimoine conséquent que nous surveillons étroitement afin, d'éviter des travaux trop lourds si nous tardons à les réaliser.

La rénovation énergétique des bâtiments communaux doit se poursuivre et Nous bénéficions, grâce aux services de l'ALEC (Agence Local pour l'Energie et le Climat) de précieux conseils pour le diagnostic précis de nos consommations énergétiques et pour cibler nos travaux là où il y a le plus de gains. En 2025, nous avons rénové entièrement un logement communal, afin de permettre à nos locataires de bénéficier d'un confort thermique économique. Petit à petit, nous rénovons notre parc locatif de 9 logements. La réhabilitation énergétique de la salle socio-culturelle, projet retenu dans le cadre « Villages d'Avenir », bénéficiera également de cette expertise. Notre étude de faisabilité lancée en 2025, nous a amené à retarder la rénovation de la chaudière, car il faudra revoir complètement la solution de chauffage en la couplant avec la réhabilitation thermique du bâtiment. Le projet est plus ambitieux, mais aussi plus cohérent au vu de l'âge de la salle et des ses lacunes. En attendant, nous continuons de bichonner la chaudière existante...

Le gymnase communal date de 1985. Après 40 ans de bons et loyaux services, il a mérité une rénovation intégrale si l'on souhaite continuer à l'utiliser et l'adapter aux nouvelles pratiques sportives. Le Permis de construire vient d'être déposé par le cabinet d'architectes de St Brieuc : Le programme de travaux vise surtout à conserver la structure actuelle, avec une nouvelle toiture, des parois isolées, la mise en œuvre d'un sol sportif et une tribune, un espace fitness chauffé, ainsi que des nouveaux vestiaires. Là aussi la réglementation thermique mais aussi les normes d'accessibilité s'imposent à nous. Ces travaux d'environ 1.5 millions d'euros sont inscrits aux aides de la région Bretagne et de l'état.

Enfin, nous avons continué de rénover nos chapelles, en menant la 3ème et dernière phase de réfection des joints de la Chapelle du Folgoat, propriété du CCAS communal. Le changement des gouttières devant intervenir très prochainement.

Je passe la parole à Daniel CABIOCH QUEMENER, qui va vous parler des actions en faveur de la jeunesse et des solidarités intergénérationnelles.

L'année dernière, c'est-à-dire en novembre dernier, nous avons élu un nouveau Conseil Municipal des Enfants. Il est composé de 12 conseillers issus des classes de CM1 et CM2 de nos deux écoles. Ils démarrent bien évidemment leur mandat, mais nous avons souhaité leur donner la parole, pour qu'ils expriment leurs souhaits et axes de travail pour leur mandat de 2 ans. Je donne ainsi la parole à Louenn Levacher, qui va nous en dire qqs mots :

Bonjour à tous ! Nous sommes 12 jeunes élus au Conseil Municipal des Jeunes depuis 2 mois maintenant. On s'est déjà réunis à la mairie pour comprendre comment fonctionne la commune et ce qu'on peut faire.

On a plein d'idées de projets ! D'abord, on aimerait s'occuper de l'environnement en plantant des arbres et en créant un potager. Ensuite, on voudrait organiser des jeux pour que les enfants, les parents et les grands-parents puissent jouer ensemble et mieux se connaître. On aimerait aussi en apprendre plus sur l'histoire de notre commune. Et puis, on veut améliorer la cantine en trouvant des solutions contre le bruit, et avoir de nouveaux jeux sur la commune.

Maintenant, on va rencontrer le vrai Conseil Municipal pour voir quels projets on pourra réaliser dans les 2 années qui viennent. On a hâte de commencer !

Merci, les jeunes élus vont continuer de travailler ensemble sur les sujets qui leur tiennent à cœur.

Ce Conseil Municipal des Enfants, mais aussi la journée de rencontre inter-écoles sont des lieux qui favorisent les échanges entre nos deux écoles qui regroupent près de 200 enfants. Ils fréquentent également les services périscolaires communaux comme la cantine et la garderie. Nous remercions les équipes enseignantes qui contribuent par leur engagement à maintenir l'école à Pommerit Le Vicomte.

Les 8 missions argent de poche ont permis aux jeunes de mieux connaître notre commune et son fonctionnement. Ils ont surtout été encadrés par les services techniques.

Les différentes cérémonies des nouveaux arrivants, bébés de l'année, des maisons fleuries et du concours photo sont toujours, l'occasion de nous rencontrer, de créer du lien entre les habitants et de communiquer sur notre belle commune.

Les solidarités communales sont très présentes dans nos actions, à travers notamment la distribution du colis des Aînés aux 65 personnes de plus de 85 ans et le repas des Aînés qui a eu lieu le 11 novembre et a réuni 160 personnes de plus de 70ans. Un point information sur les arnaques à domicile ou par téléphone organisé par la gendarmerie de Bégard a été également un moment important d'échanges

La résidence de l'If continue d'accueillir ses 130 résidents et ce sont près de 110 agents qui œuvrent au quotidien auprès d'eux. Placé sous la responsabilité du CCAS communal, présidé par la maire, il est géré par la directrice Catherine Penven. Son travail pour maintenir un dialogue social serein, des conditions de vie au travail de bonne qualité tout en privilégiant les approches de l'humanitude au plus près des résidents est remarquable et apprécié par les familles. Qu'il en soit ici remercié. L'EHPAD continue de s'ouvrir sur l'extérieur via des cours de gym santé qui accueille des habitants de la commune, c'est pour certains l'occasion de découvrir ce lieu de vie

Je passe la parole à Valérie Ropers (adjointe en charge de l'intercommunalité)

Tout au long des différentes interventions, nous avons évoqués certaines actions de l'intercommunalité envers nos habitants. Certains travaux sont moins visibles mais ont pourtant un impact important sur notre quotidien.

Le PLUIH porté par Leff Armor, va très bientôt rentrer dans sa phase d'application, puisqu'il doit être approuvé courant mars prochain. Construit de manière collaborative avec les communes, il définit pour les 10 ans qui viennent les zones disponibles à la construction. Pommerit Le Vicomte en tant que Bourg-centre a vocation à accueillir de nouvelles populations en cohérence avec son offre de services tel que nos écoles, nos commerces, nos artisans et entreprises, nos services et infrastructures publiques, mais aussi grâce à la bonne conformité de sa station d'épuration, outil indispensable on le sait, pour

conforter le développement de la commune. Lors de l'enquête publique, plusieurs d'entre vous ont émis des observations, sachez que chacun recevra une réponse argumentée par les services.

Comme vous le savez, les compétences de l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets sont des axes conséquents de l'actions inter-communale. Pommerit Le Vicomte est dotée depuis près d'un an, d'un composteur collectif disposé au Cœur d'ilôt. Son fonctionnement est très satisfaisant et je tiens à féliciter les usagers et le référent volontaire. L'implication de tous est nécessaire car c'est une obligation de traiter les biodéchets à la source. Nous rappelons que 49% de la taxe d'ordure ménagère financent la collecte et 51% le traitement de ces ordures, cela ne s'arrête pas à notre poubelle.

Leff Armor va également lancer très prochainement l'étude de requalification de la zone Humide à l'étang de l'EHPAD. En effet, celui-ci n'est plus suffisamment alimenté de manière naturelle pour rester en l'état et devra très certainement être comblé en grande partie. L'objectif étant de redonner à cet espace, un fonctionnement naturel mais qui reste qualitatif et un lieu de ressource pour les habitants de l'EHPAD mais aussi ceux de la commune, qui pourrait retrouver à proximité des espaces propice aux loisirs et à la détente. C'est d'ailleurs l'un des deux projets retenus par les services de l'état pour le label « Villages d'Avenir »

Je redonne la parole à Florence,

Vous venez d'assister à une présentation des actions qui ont marquées 2025. Elles sont bien évidemment issus de nos choix politiques mais ne seraient pas réalisables sans le travail de nos agents communaux qui participent à leur mise en œuvre tout en travaillant au quotidien pour faire vivre nos services publics, je souhaite les remercier devant vous ce soir pour leur implication, leur travail et leur véritable attachement à la commune.

C'est le moment de parler de celles et ceux qui font vivre notre commune tout au long de l'année : nos associations ! Elles sont au cœur de notre vie locale et gardent vivant ce lien social si précieux dans un territoire comme le nôtre. Elles accompagnent, soutiennent, apprennent à nos enfants, rassemblent nos aînés,

et créent des moments de partage où chacun trouve sa place. Elles sont là aussi pour rompre la solitude, pour tendre la main. Prenons soin de ce bel élan collectif, parce que c'est lui qui nous relie et fait que, ici, on se sent vraiment chez nous. 2025 aura, encore été une année très riche en actions et évènements, vous pourrez le constater au visionnage de notre diaporama qui suivra.

En cette période hivernale, la générosité est à l'œuvre également pour répondre aux urgences. L'aide alimentaire par la collecte de la Banque alimentaire, mais aussi le téléthon. Là encore, vous, pommeritains, avez répondu présent et fait part d'une très belle générosité envers les plus démunis et les malades. Les deux évènements ayant connu une augmentation de plus 40% par rapport à l'année précédente. Merci à vous tous ! Merci à toutes les associations partenaires du Téléthon, qui font de cet évènement un moment fort de la vie associative à Pommerit : que ce soit de la rando, de la danse ou encore le repair café au sein de l'EHPAD.

Tous les ans, nous essayons de mettre à l'honneur des personnes ou associations qui ont marqué l'année écoulée. Que ceux qui ne sont pas cités n'en prennent pas ombrage, tant vous êtes nombreux à œuvrer pour nos assos. Ce soir, je souhaiterais mettre à l'honneur une association et une personne dont l'engagement, résument assez bien les valeurs d'engagement, de solidarité, d'esprit d'équipe et d'éducation que l'on retrouve dans les 33 associations de Pommerit : Cette association et cette personne ont en commun les couleurs « sang et or » ! Bien sûr, vous aurez au moins reconnu l'ESPLM pour l'association. Pour la personnalité, il faut plus se référer à la couleur du camion, puisqu'il s'agit de Régis Grard !

J'invite les co-présidents de l'ESPLM et Régis à me rejoindre

Je veux saluer l'Entente sportive Pommerit Le Vicomte- Le Merzer, qui a encore fait vibrer nos terrains en 2025. Avec ses équipes seniors, son foot loisir et ses équipes jeunes et tous les bénévoles, le club a mené une saison solide et animée de nombreux week-ends autour du ballon rond. L'équipe A a joué jusqu'au 4^{ème} tour de la coupe de France et participe au 32^{ème} tour de la coupe de Bretagne le 25 janvier prochain, l'équipe B est 1^{ère} en D3 avec un objectif de montée. Au-delà des résultats, c'est un lieu où l'on se retrouve, où les jeunes

apprennent l'esprit d'équipe et où l'on partage de vrais moments de convivialité. C'est cette énergie-là qui fait vivre notre commune et qui mérite d'être chaleureusement remerciée.

Quelques mots aussi pour saluer l'engagement de Régis Grard, qui a longtemps été chef du centre de secours de Pommerit-le-Vicomte. Il a commencé à Pommerit, puis quelques années sur Guingamp et a rejoint sa commune, à laquelle il est profondément attaché. Régis a donné énormément pour Pommerit, où il a toujours vécu. Son engagement, ses 33 années de service, et même sa participation à des opérations hors région témoignent d'une exemplarité rare et d'un profond attachement aux valeurs des sapeurs-pompiers. Pendant toutes ces années, il a incarné l'esprit de service des sapeurs-pompiers volontaires : toujours disponible, toujours présent quand il fallait intervenir, accompagner, rassurer. Avec lui, des générations de pompiers ont été formées et ont appris ce que veulent dire solidarité, sang-froid et travail en équipe. Au nom de la commune, un grand merci à Régis pour toutes ces années au service des habitants.

Merci à vous, on peut vous applaudir.

Avant de conclure, je souhaitais évoquer avec vous un rendez-vous important pour l'avenir de la commune de Pommerit Le Vicomte, puisque dans les jours qui viennent va se dérouler le recensement. Le recensement de la population est une opération qui sert à compter les habitants et les logements d'une commune, et à connaître quelques grandes caractéristiques des personnes (âge, profession, conditions de logement, etc.). Ces chiffres servent à calculer la population « légale » de chaque commune, qui conditionne notamment les dotations financières de l'État, le nombre d'élus, ainsi que la planification des équipements publics (écoles, infra structures et services publics, etc.). Les données recueillies sont utilisées uniquement à des fins statistiques par l'Insee et les collectivités, jamais pour suivre une personne en particulier. Elles sont protégées par la loi et par la Cnil : les réponses sont confidentielles, anonymisées, et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Participer au recensement, c'est participer à sa manière à l'amélioration de son cadre de vie, c'est une démarche civique qui permet surtout d'adapter les services publics aux besoins réels de la population. Vous allez recevoir, si ce n'est pas déjà fait un courrier concernant ce recensement qui aura lieu du 15

janvier au 14 février. 4 agents de la Poste vont parcourir la commune à votre rencontre : vous pourrez vous faire recenser via internet ou par formulaire papier selon vos disponibilités. Merci de leur réserver un bon accueil c'est important.

Pour conclure, un grand merci à toutes les élues et tous les élus du Conseil municipal et du CCAS.